

L'ILE D'YEU

BULLETTIN

Juillet
2014

MUNICIPAL





Sommaire

Insularité	page 3
Finances	page 6
Aménagement du Territoire	page 7
Equipements publics	page 8
Environnement	page 10
Dév. Economiques	page 12
Sécurité/Circulation	page 16
Aff. Sociales	page 17
Jeunesse/Aff. Scolaires	page 18
Sport	page 19
Patrimoine	page 20
Culture	page 23
En Bref	page 24
Ils vous informent	page 26
Etat-Civil	page 27
Agenda 2014	page 28

Le 23 mars dernier, vous avez accordé à notre liste « Une île, une équipe », votre confiance à une large majorité.

Nous vous en remercions chaleureusement. Cette confiance renouvelée à notre équipe nous touche profondément, nous en serons dignes.

Nous avons souhaité mettre l'accent au cours de ce nouveau mandat sur le développement économique, enjeu majeur pour le maintien de notre population à l'année.

La désignation du lauréat du projet de parc éolien a été rendue publique le 7 mai par la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Il est constitué de l'énergéticien GDF-Suez, des développeurs de projets NEOEN Marine et EDPR, et d'AREVA pour la fourniture des éoliennes. Nous tenons, cependant, à remercier le groupement EDF Alstom WPD puisque depuis 2008, le Conseil Municipal et les forces vives de l'île avaient travaillé avec WPD pour élaborer un projet d'implantation qui tienne compte des principales contraintes locales.

Ce projet de parc dont la maintenance routinière sera implantée à l'Île d'Yeu va écrire une nouvelle page de notre aventure maritime et présenter de nouvelles opportunités en terme d'emplois et d'activités. Les enjeux sont immenses et beaucoup de défis en termes de formation professionnelle ou de logement sont à relever.

Par ailleurs bien d'autres projets devront être menés à bien comme l'extension de la zone artisanale de la marèche et la zone maritime, de la dynamisation de notre activité touristique hors saison avec, notamment, l'exploitation du circuit de grande randonnée (GR80).

Consciente de ces défis, c'est une équipe motivée qui s'est mise d'ores et déjà au travail pour mettre en œuvre ces projets pour le devenir de l'île d'Yeu, avec un objectif : cap sur l'emploi.

Bulletin municipal Edition juillet 2014

Directeur de la publication :
Bruno NOURY

Photos :
Services Municipaux

Conception et réalisation :
Mairie de l'Île d'Yeu

Imprimé en 3500 exemplaires
Dépôt légal :
1er trimestre 2001
ISSN 1624-1487



Parc éolien offshore des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Le projet de parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier a connu, en ce début d'année, d'importantes avancées avec d'une part l'attribution du marché par le Gouvernement, dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, et d'autre part la poursuite au niveau local d'une politique favorisant l'implantation de la maintenance du consortium sur l'île.

Attribution du marché

Le 7 mai dernier, le ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Environnement a fait connaître son choix concernant le consortium pour le parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Le groupement d'entreprises retenu est celui composé de GDF-Suez, Neoen Marine, EDP Renouvelable et Areva. Ce projet a la particularité de proposer des éoliennes de nouvelle génération d'une puissance unitaire de 8 MW contre 5 à 6 MW pour les parcs actuels, réduisant ainsi à 62 le nombre d'éoliennes sur le parc.

L'île d'Yeu identifiée comme base de maintenance du parc pourra ainsi bénéficier de 80 emplois directs, et de plus d'une centaine d'emplois indirects.

Faciliter l'implantation de la base

Afin de préparer au mieux l'accueil des infrastructures liées au projet, la municipalité a initié en amont un certain nombre de concertations avec les différents acteurs locaux.

Pour les 2 consortiums, le site choisi pour la base de maintenance était aux Bossilles.

Vont aussi être examinées, dans cette même optique, les possibilités de création de logements.

Formations : préparer l'emploi

Un forum des formations et de l'emploi dans le secteur éolien sera organisé à l'automne par les services de la municipalité (Relais Emploi, l'Espace Régional Numérique et Yeu 2030) en partenariat avec le Conseil Régional et le consortium retenu. L'objectif est de permettre au plus grand nombre, intéressé par le secteur, de connaître les processus de qualification afin que la maintenance du parc soit réellement un atout pour l'emploi de la population islaise.

Il n'est pas prématuré de se concentrer dès maintenant sur ces questions. Les réservations et aménagements fonciers demandent du temps pour leur réalisation. Et des projets personnels de carrière dans la maintenance des éoliennes offshore nécessitent une formation professionnelle spécifique conséquente, et une expérience préalable sur des éoliennes terrestres. Être prêts pour 2019 nous oblige à démarrer l'action dès maintenant.

Calendrier estimatif de déploiement

- . 2014-2016 : études géotechniques et environnementales
- . 2019 : construction des composants des parcs
- . 2020-2021 : installation et mise en service
- . 2021 : exploitation



Parc éolien offshore

Insularité

Collaboration avec les pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité sont des structures de mise en relation du monde de l'enseignement et de la recherche et du monde industriel. Ils sont là pour faire croiser et travailler ensemble les inventeurs concepteurs (laboratoires de recherche...) et les industriels qui utilisent les inventions.

L'île d'Yeu se positionne à la croisée de ces partenaires : le territoire est un lieu d'accueil, de test en grandeur nature, de projets innovants avant leur déploiement national ou leur construction à une échelle industrielle.

Les pôles nous font connaître auprès des industriels et participent donc au développement de l'image/de la visibilité de l'île.

La collectivité travaille étroitement avec quatre pôles de compétitivité afin de faire valoir les atouts de notre territoire pour les phases d'expérimentation de technologies innovantes :

- S2E2 qui est spécialisé dans les domaines des technologies de l'énergie électrique et des smart grids (compteur intelligent pour une meilleure gestion de l'énergie) au service de la gestion de l'énergie.

- ID4Car qui a pour mission de renforcer, dans le grand Ouest, la compétitivité en mobilité durable.
- EMC2 pour la compétitivité industrielle française.
- Images & Réseaux qui travaille à la fois sur les technologies, l'économie et la société numériques.



Projet du parc photovoltaïque

La programmation du transfert des activités de l'éco-station du site des Corbeaux vers la ZA de la Marèche (voir rubrique environnement) place plus que jamais le projet d'installation d'un parc

photovoltaïque et d'unité de production d'hydrogène au premier plan. L'exploitant du site, Trivalis, s'est déjà positionné en faveur de ce dossier. La réutilisation et l'optimisation de ce site s'inscrit

dans la volonté politique forte de mise en œuvre des outils favorisant la transition énergétique sur notre territoire. La réussite et l'aboutissement de ce projet mobilisent nos équipes.

La transition énergétique

Dans le cadre des débats nationaux sur la transition énergétique, des rencontres ont été organisées durant le premier semestre à l'Escadrille. Une soixantaine de personnes étaient présentes autour du thème de la transition énergétique et sociétale, manifestant un intérêt certain pour ces questions.

Si vous souhaitez recevoir plus d'informations à ce sujet, envoyez un mail à marie.brossier.mairie@ile-yeu.fr

La transition énergétique, qu'est-ce que c'est ?

C'est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique. Concrètement, il faut faire des économies d'énergie, optimiser nos systèmes de production et utiliser le plus possible les énergies renouvelables. Aller vers un modèle énergétique qui permette de satisfaire de manière durable, équitable et sûre, pour les hommes et leur environnement, les besoins en énergie des citoyens et de l'économie française dans une société sobre en énergie et en carbone.

C'est un nouveau modèle à inventer : plus juste, porteur d'emplois et d'activités économiques.

Des questions qui touchent tous les citoyens :

- la facture de chauffage, d'essence, de transport en commun, d'électricité,
- le « confort de vie »,
- l'emploi,
- la réglementation dans le logement et les transports,
- la sécurité d'approvisionnement,
- l'ensemble des impacts de la production et du transport d'énergie.

Source : <http://www.transition-energetique.gouv.fr/transition-energetique/progres-economique-social-et-ecologique-0>

Financement de la plateforme d'innovation

L'île d'Yeu se positionnant comme un territoire d'accueil de projets innovants, elle est aidée financièrement par le Sydev et la Région pour asseoir cette position et par les pôles de compétitivité pour le déploiement de projets en test sur le territoire.

Les aides reçues sont :

- La Région : 107 932€ pour 3 ans pour préfiguration de la plateforme et 119 000€ pour 3 ans au titre du Contrat territorial unique ce qui correspond environ à 50% du montant

de dépenses subventionnables annoncées.

- Le Sydev : 23 000€ par an de 2013 à 2016. Des financements pour des projets sont aussi prévus (15 000€ en 2014).

Fibre optique : raccordement

L'enquête publique préalable à la pose du câble sous-marin pour le déploiement de la fibre optique sur notre territoire s'est déroulée du 12 mai au 13 juin.

La réalisation des travaux est quant à elle programmée à la fin du 1er semestre 2015, selon les conditions météorologiques. L'appel d'offres international pour la construction du câble a eu lieu au printemps. La maîtrise d'ouvrage est pour sa part réalisée par le syndicat mixte Gigalis.

L'enveloppe budgétaire de 1,8 million d'euros est entièrement financée par le Conseil Régional.

La zone où devrait être déroulé le câble optique est proche de celle du câble permettant le raccordement électrique de l'île au continent, une zone déjà bien identifiée par les usagers de la mer.

Les études de génie civil pour la réalisation des tronçons terrestre et le raccordement sont en cours.

Au printemps 2015 le central téléphonique de Port-Joinville sera connecté à la fibre et cela permettra :

- Un accès au dégroupage total et à la 4G,
- Une amélioration du débit internet actuel.

Le déploiement sur l'île se fera par phases sur plusieurs années en réutilisant les fourreaux déjà enfouis.

L'Energibus à Yeu

L'Energibus de l'Espace Information Energie a fait une halte sur l'île en avril dernier. Espace ludique et informatif, il a permis de sensibiliser les différents publics aux enjeux de l'énergie et du développement durable.

Des actions pédagogiques ont été proposées aux collégiens, telle que la réalisation de fours solaires. L'énergie bus a été présent sur le marché pendant cinq jours pour répondre aux questions du plus grand nombre.

Ainsi, au-delà du public scolaire, ce sont environ 250 personnes qui se sont dé-

placées pour rencontrer son animatrice. Le succès de cette opération, confirme l'intérêt du partenariat initié entre la municipalité et l'Espace Info Energie de Vendée.

D'ores et déjà, d'autres actions sont à l'étude ou engagées (voir rubrique aménagement du territoire).



L'Energibus dans la cour du Collège des Sicardières

Véhicules électriques : de nouvelles bornes

Deux bornes de rechargement de véhicules électriques vont être mises en place sur le territoire. Elles ont la particularité de proposer quatre prises : deux classiques et deux pour la gamme de

véhicules ZE (spécifique aux véhicules Renault).

Une remplacera une des bornes du parking de La Chapelle et l'autre s'ajoutera à celle du parking de la Coopérative Maritime.



Exercice 2013

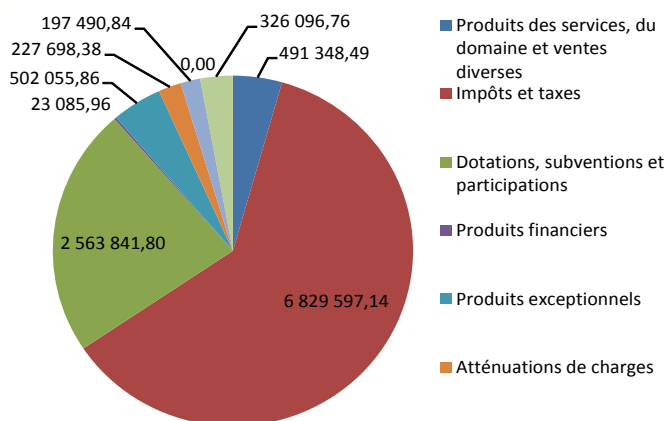
À l'issue de l'année 2013, nous enregistrons un solde global de clôture de 766 014€. Le résultat s'explique notamment par une baisse des charges générales et une maîtrise de la masse salariale.

Dépenses et recettes de fonctionnement

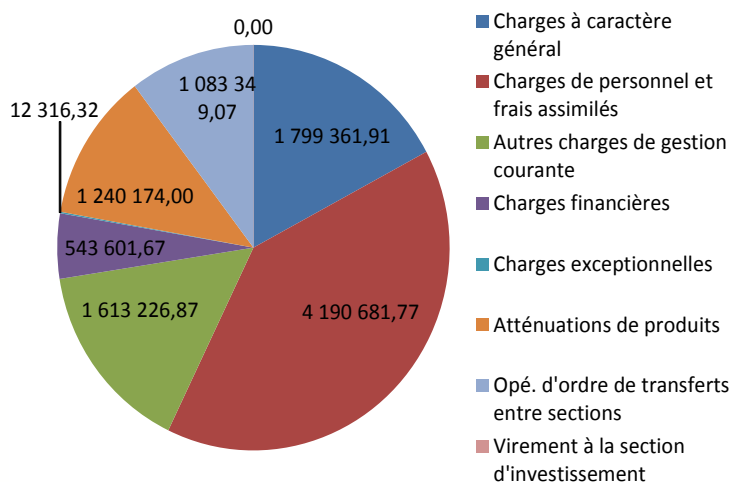
Les dépenses de fonctionnement pour 2013 se sont élevées à 10 482 711€. Elles correspondent aux charges à caractère général, de gestion courante, financières ou de personnel.

La hausse de la TVA, la revalorisation de la grille indiciaire des agents, permettant un alignement sur le SMIC ou l'augmentation du prix de l'énergie sont autant d'éléments qui ont impacté l'enveloppe des dépenses.

D'autre part, les spécificités de l'insularité amènent la municipalité à assumer un certain nombre de charges qui seraient sur le continent du périmètre de compétence d'autres institutions (communauté de communes par exemple).



Répartition des recettes de fonctionnement pour l'exercice 2013



Répartition des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2013

Les recettes de fonctionnement ont représenté une enveloppe de 11 161 215€. Une grande partie d'entre elles provient des produits de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière). La municipalité n'a, afin de bénéficier de marges de manœuvres plus importantes, pourtant pas fait le choix d'alourdir cette dernière mais plutôt celui de se concentrer sur la maîtrise des dépenses et l'optimisation du fonctionnement des services.

A noter, la poursuite de la baisse importante des dotations de l'Etat : en 2012, leur montant était d'1 558 000 €. En 2013, il n'était plus que de 1 453 000 et la chute se poursuit pour 2014. Enfin, la baisse de la population entraîne mécaniquement, en passant sous le seuil des 5000 habitants, une baisse de diverses subventions (ex. : droits de mutation à titre onéreux).

Budget 2014

Pour 2014, la prudence quant aux dotations de l'Etat ainsi que la poursuite des efforts notamment sur les charges à caractère général ont conduit au vote d'un budget resserré.

La rationalisation du patrimoine immobilier et foncier de la municipalité est un axe de travail fort pour réduire les coûts. Le regroupement d'activités comme à l'ancienne école de Saint Sauveur et la vente de certains biens s'inscrivent dans cette optique.

Parmi les grands chantiers engagés, nous pouvons citer :

- La poursuite des travaux de rénovation de l'église de Saint Sauveur (tranche 3 : 1 100 000€),
- La réhabilitation de la carrière du Fourneau : lot Voirie Réseaux Divers (tranche ferme : 591 042€ HT subventionnée à 80%),
- La rénovation de la salle n°2 de la Citadelle (50 000€ TTC subventionnée à 70%).

Les impôts locaux en 2014

Cette année encore, la municipalité a choisi de ne pas augmenter impôts locaux, malgré une baisse significative des subventions (voir ci-dessus). La seule hausse concernera la valeur locative des propriétés telle qu'adoptée par le Parlement dans le cadre de la loi de finance 2014. Elle sera de 0,9%.

Aménagement du territoire

Adoption du Plan Local d'Urbanisme

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme, fruit d'un travail de près de quatre ans, a été approuvé par le Conseil Municipal en février dernier. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols de 1986 et devient le document de référence en matière d'urbanisme sur notre territoire.

Savant équilibre entre contraintes réglementaires et supra-communales, il a fait l'objet d'une large enquête publique et un certain nombre de demandes et de remarques ont pu être intégrées au document final.

Il nous est apparu indispensable d'en faire un outil au service d'un développement harmonieux du territoire. Le PLU n'est un dossier qui restera figé. Il évoluera au gré des bilans, et projets de demain. Des modifications et/ou révisions seront programmées.

Le PLU comme les précédents documents d'urbanisme est attaqué (moins de recours cependant que pour les derniers documents). Ne souhaitons pas son annulation totale car l'instruction des demandes d'occupation du sol (PC,

...) sera plus restrictive. En effet, en dehors des zones urbaines denses (Port-Joinville, Saint-Sauveur, Ker Châlon, Cadouère par exemple), les dossiers seront soumis systématiquement à l'avis de la Commission des Sites, ce qui amènera à des délais de traitement plus longs et des refus sans doute plus nombreux.

Vous avez un projet en auto-construction, l'Espace Info Energie, structure indépendante, peut vous aider dans sa définition et sa réalisation en vous apportant des conseils gratuits. Des ateliers construction sont régulièrement organisés.
Contact : 02.51.08.82.27

Règlement Local de Publicité

Intimement lié à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme, le Règlement Local de Publicité, arrêté lors du conseil municipal du 12 juillet 2013, a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites en février dernier.

L'étape suivante d'enquête publique sera réalisée au plus tard en septembre. Elle permettra à chacun de faire part de ses remarques qui pourront ainsi être prises en compte pour l'élaboration du document final.



Mise à jour du cadastre

La base cadastrale fait l'objet d'un travail de révision important.

En collaboration avec les services fiscaux et de l'IGN (Institut National de l'Information Géographique et Forestière), la mise à jour de la base de données des voies et noms de rue se poursuit rapidement. Le travail consiste notamment

à dénommer les voies n'ayant pas de nom, ou un nom erroné.

Il en a été fait de même pour les nouveaux aménagements de voirie (ronds-points par exemple).

L'objectif final étant d'harmoniser les bases des différents acteurs (les services fiscaux, les pompiers, La Poste,...).

Une autre part des mises à jour concerne les données d'alignement qui déterminent les limites du domaine public. C'est souvent à l'occasion d'études initiées par des propriétaires privés et où interviennent des géomètres qu'elles sont régularisées en faisant coïncider la réalité du terrain avec la base cadastrale.

Optimisation du patrimoine foncier

Dans un souci de bonne gestion de son patrimoine, la municipalité a engagé un vaste travail visant à recenser tous les biens communaux pour optimiser leurs caractéristiques (diagnostic de la vétusté des matériaux, isolation, accès, ...), et leur mode d'utilisation (occupation, mode de chauffage, gestion énergé-

tique, ...). La vente de certains d'entre eux (mise en silence suite à l'annulation du PLU en 2009) programmée cette année a déjà débuté avec le bâtiment des Anciennes Douanes. D'autres biens vont être proposés dès cet été.



Bâtiment des Anciennes Douanes

Equipements Publics

Voirie

Règlement de voirie : un outil au service des usagers

En lien avec le nouveau Plan Local d'Urbanisme, un règlement de voirie est actuellement en cours d'élaboration par les services de la municipalité.

Outil au service des usagers, il aura pour objectif de faciliter leurs démarches en précisant, notamment, les procédures à suivre lorsqu'une intervention sur le domaine public est nécessaire.

Il devrait être adopté au cours du second semestre 2014. Nous vous le présenterons plus précisément dans le prochain bulletin municipal.

Poursuite des travaux d'amélioration de la voirie

Afin de renforcer la sécurité et le confort des usagers, des travaux ont été programmés sur deux zones en particulier.

Au mois de juin, le revêtement de la **rue de Ker Rabaud**, à la Meule, a été complètement refait. Cette petite rue, très empruntée en saison, avait beaucoup souffert des intempéries et devenait dangereuse notamment pour la circulation des vélos.

Rue Clémenceau, entre Ker Pissot et le rond-point des Sicardières, des travaux de renforcement des rives et de réhabi-

litation du réseau pluvial ont également été réalisés au mois de juin. Ils seront suivis par une réfection de la voie au mois de septembre.

Un nouveau type de revêtement

La campagne de rénovation de la voirie rue Clémenceau à l'automne sera l'occasion de tester l'application d'un nouveau type de revêtement : un enrobé dit à emploi différé.

Jusque-là, les contraintes de l'insularité nous avaient amenés à utiliser des enrobés dits à froid. Malheureusement, les dernières réalisations avec ce type de technique n'ont pas donné entière satisfaction : des déformations et une usure prématurée sont apparues rapidement. Face à ce constat, pour solutionner le problème, des interventions ont été réalisées et seront poursuivies à la charge des entreprises responsables des travaux initiaux.

Nous ne pouvions nous satisfaire de cette situation qui engendre pour l'utilisateur une gêne certaine. Nous avons donc décidé, après une phase d'étude des différentes possibilités, d'orienter notre choix sur ce nouveau procédé. De plus, nous avons eu l'occasion de nous rendre à Belle-Ile pour constater sur le terrain

le rendu de cette technique. Une phase d'évaluation après la réalisation du chantier est évidemment prévue afin de déterminer précisément les avantages et inconvénients de cette méthode qui se situe au niveau du coût, précisons-le, dans la même fourchette de prix que l'enrobé dit à froid.

Optimisation des coûts

La réduction des coûts concernant l'entretien et la remise en état des voies est un souci constant pour nos services. Dans la poursuite de cet objectif, l'utilisation d'une niveleuse nous permet de réaliser des économies substantielles puisque ce sont, chaque année, entre 500 et 800 tonnes de gravats qui ne sont pas importées du continent, soit l'équivalent d'un chargement et demi à deux chargements du navire Casam.

D'autre part, la création, l'entretien régulier ou le renforcement des fossés sont également indispensables afin de permettre l'évacuation des eaux pluviales et d'ainsi éviter une dégradation rapide de l'état des chemins.

Après les tempêtes

L'hiver 2013-2014 a mis notre territoire à rude épreuve. Les services municipaux se sont mobilisés pour faire face à cette série exceptionnelle d'intempéries, à leurs conséquences et pour apporter des solutions rapides et efficaces.

Interventions sur la côte

De nombreuses interventions ont dû être réalisées en urgence par les agents municipaux pour parer à la mise en péril de certains équipements et a posteriori pour réparer, renforcer d'autres zones. Parmi le type de travaux réalisés, notons des enrochements pour remplacer ceux qui avaient bougé, glissé voire disparu au cours des nombreuses tempêtes (Pulante, secteur des Gorons, Pointe Gil-

berge ...), la remise en état d'exutoires de marée (Ker Châlon).

Renforcement de l'accès au petit port des Vieilles

Durant l'hiver, la falaise du chemin de la Gargourite, voie d'accès au petit port des Vieilles, s'est effondrée mettant à découvert une partie des réseaux électriques et rendant la circulation dangereuse. Des travaux ont été réalisés par les services municipaux afin de renforcer et de sécuriser le chemin.



Travaux réalisés à la falaise du chemin de la Gargourite

En ce qui concerne les propriétés privées, les services de la municipalité sont intervenus ponctuellement, en urgence, pour en protéger certaines. Les travaux de remise en état ou de protection à long terme restent quant à eux à la charge des propriétaires.

Les travaux

Citadelle : réfection de la salle 2

La salle 2 de la Citadelle, destinée à accueillir des activités douces (théâtre, Taï-Chi, danse de salon...) a fait l'objet d'importantes rénovations : isolation thermique, mise en place d'une solution de chauffage au sol sur un parquet en bois, remplacement de l'éclairage existant par des LED modulables, correction acoustique optimisation,... Elle a été inaugurée en mai dernier.

Sur une enveloppe globale de 60 000€, les travaux ont été subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil Régional, soit 42 000€.



Travaux de la salle 2

Améliorer l'accessibilité

Les travaux d'aménagement afin d'améliorer l'accessibilité des bâtiments publics se poursuivent.

Dans ce cadre, les accès à la salle communale de Saint-Sauveur ont été revus. Des modifications ou ajouts de structure ont été effectués au Centre de Loisirs de la Baleine Bleue, à l'Espace Jeunes et au Pôle économique. De petits travaux sont programmés afin de compléter ces dispositifs : remplacement des grilles d'ava-loir, mise en place de bornes de guidage, remplacement des paillasons.

Inauguration de la salle



En bref

La cheminée de l'ancienne usine de la SPAY a fait l'objet de travaux de renforcement avec notamment la pose d'un cerclage en inox anti-flambement. Deux paratonnerres ont également été installés.

La campagne de rénovation des appartements au sein de l'EHPAD Calypso se poursuit.

Les peintures extérieures de l'Espace Jeunes sont en cours de ravalement.

Au centre de consultation, rue du Puits Neuf, remaniement et réfection partielle de la couverture, l'ensemble des peintures extérieures refaites et remplacement de la dalle nantaise.

En septembre, de nouveaux enduits seront appliqués sur la façade du presbytère de Saint-Sauveur, enduits qui seront réalisés de façon traditionnelle.

Traitement des eaux usées : poursuite des travaux d'amélioration

L'optimisation de la gestion des eaux usées est un enjeu majeur et ce dossier concentre toute notre attention.

Dans ce cadre, deux axes sont travaillés :
- L'amélioration du réseau d'assainissement par son extension et sa réhabilitation. Une nouvelle tranche de travaux sera réalisée en septembre : extension du réseau rue des Corsaires et réhabilitation du réseau sur quatre rues (Jarrit, Tardy, Garde et Gabriel Guist'Hau)

L'enveloppe budgétaire globale pour les travaux mentionnés est de 380 000€, l'Agence de l'Eau participant à hauteur de 90 000€.

- La réduction des nuisances, notamment olfactives, pour les riverains. Pour ce faire, deux postes de relevage, à Saint Sauveur et à La Meule, feront l'objet de travaux. Au niveau de la station d'épuration, deux appels d'offres sont en cours. Ils concernent les phases de prétraitement des boues et leur évacuation sur

le continent (bennes étanches notamment).



Poste de relevage de Saint-Sauveur

Environnement

Natura 2000

Sur terre... finalisation

A l'issue du travail d'analyse et d'étude mené, une charte a été élaborée.

Elle sera signée très prochainement par les services de l'Etat et la municipalité.

La validation de cette charte permettra d'engager un certain nombre d'actions de préservation de l'environnement mais aussi de bénéficier de fonds de financement notamment européens pour la réalisation de celles-ci.



Marais de la Guerche

En mer... appel à mobilisation

Le document portant sur la mise en place d'une zone Natura 2000 en mer est en cours d'élaboration. Une chargée de mission est spécialement dédiée à ce projet.

Afin de l'établir, les «usagers de la mer» (marins, plaisanciers,...) sont invités à répondre à des questionnaires et à participer à différentes tables rondes. Ce travail réalisé en concertation avec tous est essentiel à la rédaction d'un document prenant en compte toutes les spécificités et correspondant vraiment à la réalité des pratiques en mer.

Nous rappelons donc que la participation de chacun est nécessaire et indispensable pour mettre en place un outil adapté.

Préservation de la Pointe du But : La Pointe du But a, ces dernières années, été particulièrement fragilisée.

Un parking pour les voitures a déjà été créé il y a quelques années mais il apparaît aujourd'hui indispensable de repenser son aménagement dans une optique de préservation des espaces naturels.

Un parking à vélo a donc été aménagé et l'accès actuel aux voitures supprimé. Un nettoyage complet et une mise en sécurité du site ont également été réalisés. Ces travaux ont été cofinancés par la commune et le Département.

Défense contre la mer

Des opérations d'urgence de renforcement ont été menées cet hiver pour protéger la côte (voir rubrique équipements publics).

Néanmoins, le trait de côte a subi un recul important. Le programme pluriannuel de préservation dédié semble donc plus que jamais primordial.

Il se décline au travers de la réalisation de travaux sur le long terme afin de mettre en place des solutions pérennes : enrochements, protection des dunes par des ganivelles mais aussi pour diminuer la pression sur le trait de côte.

Ces aménagements, sur proposition des services de la commune, doivent être soumis à différentes administrations, le trait de côte étant une zone particulière

où les responsabilités s'enchaînent : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)....).

Ce long processus de concertation et de validation rend parfois la mise en place de solutions difficiles.



Dune à la plage de la Petite Conche

Coût de traitement des déchets

La collectivité gère la collecte et le traitement des déchets qui ont un coût élevé. Il semble important dans ce cadre de rappeler deux points.

Le premier est que pour réduire ce coût, il appartient à chacun d'entre nous d'adopter des habitudes permettant de réduire le volume de déchets produits (recyclage, compostage, modification des habitudes d'achat en privilégiant les produits ayant peu d'emballage...).

Le second est que la municipalité doit se mettre en conformité avec les dispositifs

législatifs et réglementaires issus du Grenelle de l'Environnement.

Parmi ceux-ci, l'obligation pour les collectivités de mettre en place une tarification incitative pour financer en partie le traitement des déchets. Cette tarification a pour objectif de favoriser et encourager les démarches quotidiennes de chaque foyer pour réduire son volume propre de déchets. Une étude est donc en cours pour choisir le type de tarification incitative qui pourrait être mis en place sur notre territoire.

Trions mieux



Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie,
il est impératif que chacun respecte les jours de ramassage des ordures.
Les manquements répétés et les dépôts sauvages sont désormais verbalisés.

Valorisation des déchets

Dans la mise en œuvre de la politique d'optimisation du traitement des déchets, une étude a été menée sur notre territoire en association avec Trivalis et le Sydev afin de connaître le potentiel et les possibilités de valorisation notamment énergétique des déchets organiques produits sur l'île.

Une présentation de l'étude sera faite à l'automne aux élus des trois institutions, aux maraîchers et paysagistes.

Quel que soit le scénario privilégié, d'autres réflexions devront être engagées afin de répondre aux problématiques foncières et de coût de ce type de projet.

Nouveaux aménagements dans la zone de la Marèche

Différents projets vont être menés au sein de la zone d'activités de la Marèche.

Ils s'inscrivent dans une démarche environnementale et économique globale.

Evacuation des gravats

A l'automne prochain, les gravats actuellement stockés sur la zone d'activité seront acheminés vers la carrière du Fourneau afin de réhabiliter cette dernière.

Ce projet, depuis longtemps mené par la municipalité, va ainsi pouvoir se concrétiser, les autorisations et validations des différentes administrations compétentes

pour le site sensible de la carrière ayant été réunies.

Transfert de l'éco-station des Corbeaux

La municipalité est en cours de négociation pour l'achat de terrains.

Une partie de ces terrains sera destinée à l'implantation de nouvelles entreprises (voir rubrique développement économique). Une autre partie sera réservée au traitement des déchets verts (compostage et revalorisation), et ce afin d'anticiper la fermeture définitive de l'éco-station des Corbeaux.

Rappelons que le traitement des déchets verts, de par leur volume, reste un enjeu de taille pour notre territoire. Chacun peut réduire son volume personnel en veillant à adopter des essences adaptées, en pratiquant le mulching (herbe broyée) lors des tontes de pelouse... et solliciter des entreprises spécialisées pour le broyat des végétaux.

Concernant les aspects fonciers et d'aménagement, la municipalité est assistée par l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée, Société Publique Locale.

Développement économique

Il s'agit bien de développement de notre économie insulaire, puisque c'est comme acteurs et non simples spectateurs que nous entendons préparer notre territoire, et y participer.

Ce secteur économique est au cœur de notre politique générale annoncée

lors de la campagne électorale, et c'est l'ensemble des élus et des services qui y travaillent.

Un des dossiers clés de ce développement économique sera la mise en place de la zone de maintenance du parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Dès aujourd'hui nous engageons un certain nombre de réflexions, et mettons en place des plans d'actions afin d'accueillir cette nouvelle activité pour qu'elle serve au mieux notre territoire et dynamise les emplois.

Aide et soutien à l'emploi

De nombreux dispositifs sont accessibles afin de, notamment, faciliter les démarches liées à l'emploi. Parmi eux, deux soutiens forts : le Relais Emploi et le Groupement d'Employeurs.

Le Relais Emploi

Interlocuteur privilégié dans le cadre de vos démarches de recherche d'emploi, le Relais Emploi est également un centre de ressources tant au niveau employeurs, que salariés et demandeurs d'emploi.

Vous pourrez y trouver de l'aide pour l'élaboration de dossiers administratifs

ou plus globalement des réponses à vos questions relatives au droit social et au droit du travail.

Groupement d'Employeurs Ile de Noirmoutier-Ile d'Yeu

Le partenariat signé en 2012 avec le Groupement d'Employeurs de l'île de Noirmoutier se prolonge et se renforce puisque désormais un représentant du service développement économique de l'île, Vincent Girard, fera partie de son conseil d'administration.

Relais-Emploi

49, rue des Bossilles - 02.51.59.44.19

karen.naud.mairie@ile-yeu.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
sauf le mercredi après-midi

Le nom même évolue pour devenir Groupement d'Employeurs Ile de Noirmoutier- Ile d'Yeu .

Les actions menées par le Groupement d'Employeurs visent à faciliter les procédures d'emploi tant du côté du salarié (voir bulletin municipal de janvier 2014) que du côté employeur puisque le Groupement d'Employeurs gère l'ensemble des procédures administratives : établissement des bulletins de salaire, déclarations....facilitant la gestion au quotidien pour les entreprises.

Plateforme Initiative Vendée Centre Océan

Quatre entrepreneurs islais ont été soutenus par la Plateforme Initiative Vendée Centre Océan :

- M. Adrien DELAUAUD, copropriétaire Armement La Fille du Suet (E.I.), 15 000€, le 27/12/2013
- M. Philippe NAUD, commerce Le Foxy Burger (SARL), 10 000€, le 06/02/2014
- Mmes Judith LE RALLE et Sandrine TARAUD, commerce Le Bric à Brac (SARL), 2 x 5 000€, le 06/02/2014
- Mlle Manon BURGAUD, commerce Le Pot aux Roses (E.I.), 5 000€, le 08/04/2014

Pour rappel, l'aide financière attribuée consiste en l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro. Les entreprises soutenues par Initiative Vendée Centre Océan bénéficient en outre d'un accompagnement personnalisé durant leurs premières années d'activité.



Manon Burgaud et son parrain Alain Mousnier

Développement économique

Une entreprise islaïse primée

Stéphanie Sorlot, créatrice de la société Ilyco Transports, a reçu le Trophée @venir dans le domaine « Services aux entreprises ».

Cette récompense est attribuée par l'association Bourse des jeunes de la Vendée en partenariat avec différents acteurs économiques de premier plan dont la CCI de Vendée.

Ont ainsi été saluées tant ses qualités entrepreneuriales que la mise en œuvre et les perspectives de développement de son activité.

Notons que Stéphanie Sorlot avait été encouragée par la plateforme Initiative

Vendée Centre Océan lors de la création de son activité.



Stéphanie Sorlot devant son véhicule, trophée à la main

ZA de la Marèche : des aménagements pour les entreprises

Mise à disposition de quatre locaux

La construction d'un bâtiment dans lequel seront réalisés quatre locaux professionnels (deux de 70 m² et deux de 60 m²) a été lancée.

Les travaux devraient s'achever à la fin de l'année. Les locaux seront disponibles à la location pour les artisans en 2015.

L'enveloppe budgétaire allouée pour la réalisation de ce projet est de 266 218€.

Création de nouveaux espaces

La municipalité a entamé, en collaboration avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée, Société Publique Locale (SPL), une procédure d'acquisition de terrains dans la zone de

la Marèche à la fois pour permettre le transfert de l'éco-station des Corbeaux (voir rubrique environnement) mais aussi pour libérer des espaces à destination des entreprises islaïses, favorisant ainsi la création et le maintien d'activités artisanales.

La superficie de cette nouvelle zone d'aménagement devrait être de 3,5 hectares.

Implantation du marché

Dans le cadre de l'implantation de la base de maintenance du parc éolien offshore Yeu-Noirmoutier, il sera nécessaire, en accord avec l'ensemble des acteurs économiques, de libérer dans trois ans au plus tard le quai du Canada pour

accueillir les bateaux de maintenance et donc déplacer le marché.

Dans un souci de concertation et d'étude de toutes les possibilités, une réflexion est d'ores et déjà engagée afin de déterminer les lieux d'accueil potentiels.

Initiée très tôt par rapport au calendrier de déploiement de la base de maintenance, cette réflexion commune nous permettra ainsi de bénéficier de temps pour trouver avec l'ensemble des partenaires une solution pérenne.

Reconquête des friches agricoles

Les élus souhaitent promouvoir une agriculture spécifique sur l'île et permettre aux agriculteurs de se développer.

Un plan de reconquête de friches agricoles sera proposé en collaboration avec le Collectif Agricole et les agriculteurs,

l'association Yeu Demain, et le réseau associatif Terre de Liens Pays de la Loire.

Dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme, des zones au potentiel agricole intéressant seront identifiées et les propriétaires contactés afin d'envisa-

ger le défrichage et la mise en culture de ces terrains.

Les services du développement économique, de l'urbanisme et de l'environnement travaillent de façon concertée sur ce projet.

Développement économique

Zoom sur le camping

Structure complémentaire au sein de l'offre d'accueil touristique de notre territoire, le camping municipal a initié depuis six ans une politique dynamique d'amélioration des services. Budget annexe de la Mairie, le camping s'autofinance et recourt à l'emprunt pour réaliser ses investissements les plus importants, investissements représentant depuis 2006, 700 000 euros.

Cette politique porte ses fruits puisque le nombre de personnes accueillies et de nuitées associées est en constante augmentation : en 2002, 3875 campeurs ont bénéficié des équipements pour un total de 16 702 nuitées ; en 2013, ils étaient 5576 campeurs pour un total de 23 288 nuitées. En outre, ces efforts ont été salués par l'obtention en 2012 du classement deux étoiles.

Parmi les dernières démarches entreprises, nous tenons à en souligner certaines en particulier.

Diversification de l'offre d'hébergement au camping

Afin de répondre aux nouvelles attentes des touristes, une diversification de l'offre d'hébergement a été mise en place. Sur les 167 emplacements que propose le camping, aujourd'hui, des

emplacements locatifs tels qu'un gîte de groupe, des chalets et des tentes aménagées ont été mis en place.

Les tentes aménagées acquises en 2014 d'une superficie de 25 m² sont composées de deux chambres, et d'une zone salle à manger-cuisine. Le gîte de groupe en formule dortoir, d'une capacité de 7 à 14 personnes, correspond aux attentes des randonneurs, clientèle en devenir avec la labellisation du GR80 et l'établissement des sentes sur l'île. Lors des mois de juillet et d'août, il est transformé en salle commune permettant aux touristes présents sur le site de se réunir lors des journées pluvieuses.

Développement de services annexes et animation du territoire

Des prestations complémentaires en délégation de service sont proposées : le snack servant également de dépôt de pain frais, un service de laverie avec cette année la possibilité de louer la literie, et la mise en place d'arrêt de bus permettant la desserte du camping par les transports en commun.

S'inscrire dans une démarche de labellisation

Le camping est situé dans une zone particulièrement sensible de notre territoire entre la plage du Ker Châlon et le marais de la Guerche.

La préservation de l'environnement y est une préoccupation constante. Pour aller plus loin, les responsables du camping ont initié cette année une démarche de labellisation Clé Verte, label de gestion environnementale pour l'hébergement touristique.

Une révision des pratiques notamment pour l'entretien a été réalisée, ainsi que des économies d'eau et d'énergie. En communiquant clairement et largement sur les actions menées auprès de l'ensemble de la clientèle, cette dernière devient partie prenante de la démarche en adoptant notamment les bons réflexes.



Réunion de travail au camping



Tente aménagée pouvant accueillir 5 personnes

L'actualité de l'Office du Tourisme

Nouveau comité de direction

A la suite des élections municipales, un nouveau comité de direction s'est réuni le 15 avril dernier.

Le comité est une entité participative réunissant à la fois des élus et des représentants des grands pôles d'activité en lien avec le tourisme (hôtellerie, commerce, hébergement, location de vélo, les structures de nautisme, la CCI de Vendée et les compagnies maritimes).

Michel Charreau, deuxième adjoint au Maire, en charge du développement économique, a été élu à la présidence. Pierre Nollet garde ses fonctions de vice-président. L'un et l'autre avaient déjà participé à l'animation de l'Office du Tourisme lorsque celui-ci était encore une structure associative.

Des comités de pilotage ont été constitués afin d'aider le comité de direction dans la prise de décisions, en travaillant en amont sur des thématiques précises : l'accueil, la promotion, la communication.

Ces commissions sont ouvertes à des personnes extérieures, intéressées et motivées par la thématique et qui par leur expérience apporte un éclairage complémentaire.

Classement de l'île d'Yeu en station de tourisme

Station de tourisme dans les faits, l'île d'Yeu ne bénéficie pas néanmoins de ce statut au niveau administratif.

Or ce classement présenterait de nombreux avantages pour notre territoire : une visibilité de l'offre touristique plus importante, la reconnaissance des démarches qualité engagées mais aussi l'octroi de financements directs plus importants.

Pour obtenir cette labellisation, de nombreux domaines sont pris en compte : les infrastructures de tourisme, leur accessibilité, leur gestion dans une optique

de développement durable, mais également les structures de service à la population telle que l'existence d'un centre de santé et la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme. Le dossier implique la participation de nombreux acteurs. Le classement de l'Office de Tourisme, actuellement en catégorie 3, devra être en catégorie 1.

Le projet porté par l'Office de Tourisme en collaboration avec les acteurs institutionnels et économiques a pour objectif de déboucher en fin d'année. Des réunions d'information auront lieu pour présenter le dossier et ses avancées.

Chemins de randonnées : GR 80 et sentes

Le chemin de randonnée côtier fait maintenant partie de la grande famille des chemins de Grande Randonnée (GR) et s'inscrit à ce titre au sein d'un réseau national et européen. Sa création permet de disposer d'un outil de valorisation supplémentaire de notre territoire et de développement d'un tourisme durable, hors saison.

Ce gage de qualité pour le public des randonneurs porte déjà ses fruits puisque nous avons pu noter depuis la labellisation un accroissement important de cette population touristique.

Des topoguides seront bientôt disponibles à l'Office de Tourisme pour lesquels le service patrimoine en collaboration avec l'Office de Tourisme a réalisé un travail important en rédigeant les textes pour présenter et expliquer les éléments de patrimoine remarquable que le randonneur découvrira le long des chemins.

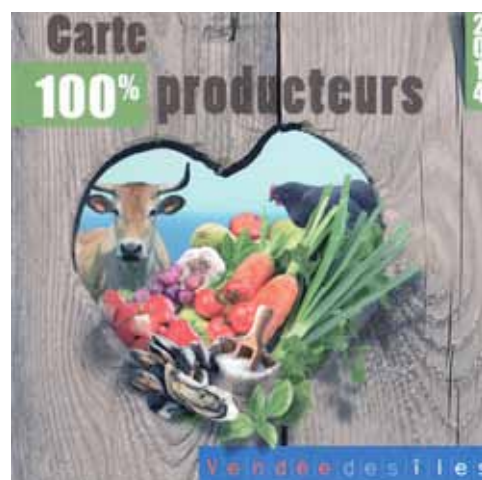
De nouveaux accueils gourmands cet été

Face au succès rencontré par les accueils gourmands organisés l'été dernier, l'opération sera reconduite et élargie.

Les 21 et 28 juillet, les 11 et 18 août, devant l'Office de Tourisme, les produits de l'île d'Yeu seront présentés par leurs

producteurs et feront l'objet de dégustation.

La communication autour de ces rencontres sera diffusée au-delà de l'île grâce notamment à leur mention dans le dépliant Carte 100% producteurs réalisé par l'association Vendée des îles.



Taxe de séjour : le cercle vertueux

La perception de la taxe de séjour ne représente encore aujourd'hui que 22% du financement de l'Office de Tourisme alors que certains offices parviennent à 100% de financement. La marge de progression reste donc importante sur notre territoire.

Cette contribution obligatoire est la participation de nos visiteurs aux activités et équipements de tourisme. Elle conditionne les actions de promotion, et de développement à long terme de notre économie touristique. Tous les hébergeurs, de quelque nature qu'ils soient (locations occasionnelles même à des amis, chambres d'hôtes, gîtes, camping, hôtels, villages-vacances) sont tenus de collecter cette bien modeste contribution auprès de leurs clients. Les formulaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Sécurité et Circulation

Circulation

Vitesse : modifications des limites dans les villages

Dans le cadre de l'élaboration de son Règlement Local de Publicité, et une mise en cohérence avec le zonage du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité a fait évoluer le périmètre des agglomérations et en a créée de nouvelles (Ker Chalon par exemple).

Cette action permet aussi de réguler la vitesse de circulation et de supprimer des incohérences sur certaines voies.



Les modifications d'implantation des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ainsi que des limitations de vitesse sont en cours.

Haies dangereuses

Propriétaires, vous êtes en charge de l'entretien et de la taille des haies bordant votre propriété. Si certaines empiètent sur le domaine public et rendent la circulation difficile voire dangereuse, notamment au niveau des carrefours, les services de la municipalité seront dans l'obligation d'intervenir et de vous facturer les travaux réalisés.

Port-Joinville en saison estivale

Port Joinville est certes le centre de la vie nocturne, mais il est avant tout un lieu où vit et travaille une part importante de la population.

Les nuisances y restent à ce titre encore trop nombreuses. Rappel de quelques règles qui s'appliquent bien évidemment à l'ensemble du territoire.

Bruit et tapage nocturne

A l'initiative de la Sous-Préfecture, des contrôles inopinés avec un sonomètre seront organisés au sein des différents établissements ouverts au public.

Les personnes se rendant responsables de tapage nocturne seront poursuivies et verbalisées.

Même la nuit, les règles de civisme et de respect des autres s'appliquent.

Dépôts de débris sur la voie publique, transformation de certaines zones du port en « toilettes à ciel ouvert » sont autant de comportements que nous pouvons changer afin de préserver ensemble la qualité de notre cadre de vie.

Consommation d'alcool et débits de boisson

Comme tous les ans, nous vous rappelons que la consommation d'alcool est interdite sur l'ensemble des voies et espaces publics.

La vente de boissons alcoolisées est interdite aux mineurs et toute personne majeure qui fournirait de l'alcool à des mineurs s'expose à de lourdes peines d'amende et d'emprisonnement.

Les bars et débits de boisson fermeront à 2h du matin au lieu d'1 h du 15 juin au 15 septembre par arrêté préfectoral.

Des dérogations concernant ces heures de fermeture, à l'exception des mois de juillet et d'août, peuvent être ponctuellement demandées par les établissements auprès de la Sous-Préfecture.



Parents, vous êtes moralement et juridiquement responsables des agissements de vos enfants. Soyez vigilants, les mêmes dangers les guettent ici comme sur le continent.

CCAS : un nouveau conseil d'administration

À la suite des élections municipales, un nouveau conseil d'administration a été désigné à la tête du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Composé à part égale d'élus et de représentants d'associations locales, il a fait l'objet d'un certain renouvellement.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS sont donc :

Les représentants du conseil municipal :

- Anne-Claude Cabilic,
- Mireille Boutet,

- Brigitte Jarny,
- Alice Martin,
- Isabelle Viaud,
- Jean-François Legeay

Bruno Noury en tant que Maire devient de fait président du CCAS. Anne-Claude Cabilic en est la vice-présidente.

Les représentants des associations :

- Maguy Dimier, pour le Secours Catholique,
- Michelle Jarny pour l'Association La Bouée de Sauvetage,



- Claudie Groisard pour l'Association des Conjointes Survivants,
- Camille Taraud pour l'ADMR,
- Claudette Fradet pour la Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées
- Jean-Paul Roux pour l'Union Nationale des CCAS.

Mieux identifier les besoins des plus de 75 ans

Alors qu'en 2010, 11% de la population islaïse avait plus de 75 ans, cette part sera en 2020 de 18%.

Néanmoins, nous ne bénéficions pas de données précises et récentes sur le quotidien de nos aînés, que ce soit en terme de gestion de la vie quotidienne, d'équipements ou d'accès aux services.

Pour pallier ce manque, une grande enquête est actuellement en cours à l'initiative du CCAS et encadrée par Anouk Guinchard. Elle permettra de dégager

de grands axes de réflexion pour favoriser le maintien à domicile dans des conditions optimales de confort et de sécurité et ce dans un esprit de concertation et de participation citoyenne au centre duquel seront directement représentées les personnes âgées.

S'inscrivant dans une volonté de démarche participative et citoyenne, cette enquête est menée par des bénévoles, sélectionnés, formés et engagés par la signature d'une charte de bénévolat.

Dans ce cadre, pour compléter nos équipes, nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez participer à la réalisation de cette enquête, contactez le 02.28.12.91.34.

Nous vous communiquerons les résultats de cette étude ainsi que les axes de réflexion engagés dans les prochains bulletins municipaux.

En bref

Portage des repas

Un projet d'extension des capacités de portage de repas à domicile est à l'étude. L'objectif est de pouvoir livrer 18 personnes contre 12 actuellement.

Du nouveau pour les chantiers collectifs

Les chantiers collectifs qui permettaient à cinq personnes de s'inscrire dans un processus de réinsertion peuvent désormais accueillir une personne supplémentaire.

Vente de foncier

La mise en vente de terrains appartenant



Les chantiers collectifs à la Chapelle du Père de Monfort

nant au CCAS pour financer notamment le projet de réaménagement du multi-accueil Les Petits Mousques progresse grâce à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme.

Les EHPAD

Les études concernant la mise en place d'une chaufferie bois dans le cadre du regroupement des EHPAD ont fait ap-

paraître de nombreuses contraintes qui nous obligent à ne pas inclure cet équipement dans le projet initial.

Quant au regroupement en lui-même, les plans ont été établis et validés ce qui devrait nous permettre d'établir un chiffrage précis dans l'été.

Mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires

A la prochaine rentrée scolaire, les écoles passeront à la semaine de quatre jours et demi.

Dès le départ, il nous était apparu indispensable que la mise en œuvre de cette réforme soit le fruit d'un travail de concertation. Des représentants de l'ensemble des acteurs du projet ont donc été réunis au sein d'un comité de pilotage : les directrices et représentants des parents d'élèves des écoles primaires, le directeur du collège «Les Sicardières» (où est organisée la restauration scolaire) ainsi que des élus.

La réforme qui vise à mieux adapter les rythmes scolaires à ceux des enfants a deux conséquences majeures :

- Le passage à 4,5 jours d'école contre 4 auparavant en réduisant le temps de classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis, temps reporté sur la matinée du mercredi.
- La mise en place d'ateliers favorisant l'accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs.

Concernant le temps de classe, afin de déterminer les plages horaires possibles, il a fallu prendre également en compte les contraintes propres à notre

territoire, liées à la restauration, au ramassage scolaire... Des propositions ont donc été soumises aux parents d'élèves des écoles primaires de l'île.

Celle qui a reçu le plus de suffrage est la suivante :

- Pour l'école primaire publique : temps d'enseignement les lundis, mardis, jeudis : 9h-12h puis 14h-16h30.
- Pour la matinée du mercredi 9h-12h, pour le vendredi 9h-12h puis 14h-15h30.

L'école primaire privée a souhaité conserver son horaire spécifique marquant la fin de la matinée à 12h15.

Cette solution permet de libérer un créneau horaire d'une heure et demi le vendredi après-midi pour les ateliers artistiques et sportifs.

Une quinzaine d'activités prises en charge par la municipalité et donc gratuites pour les familles seront proposées dès la rentrée à l'ensemble des élèves. L'inscription sera trimestrielle. Elle se fera auprès du Service Jeunesse. Des fiches d'inscription pour la rentrée ont été transmises au cours du mois de juin aux élèves et à leurs familles. Pour

les parents d'élèves arrivants, cette fiche est à retirer au Point Info Famille, à Saint Sauveur.

Les activités se dérouleront à l'école du Ponant, à l'école Notre-Dame du Port, à la Citadelle, au Complexe Sportif ou dans les locaux de la Baleine Bleue à Saint-Sauveur.

Les déplacements entre les différents lieux d'accueil sont l'un des points de difficulté de mise en œuvre du projet.

Les heures d'accueil périscolaire entre 16h30 et 17h seront quant à elles abaissées au tarif correspondant aujourd'hui à celles du mercredi matin, soit entre 0,35 et 0,95€ selon votre quotient familial, cette mesure visant à limiter les éventuels impacts financiers de la réforme pour les familles.

Le comité de pilotage dédié à la mise en œuvre du projet restera bien évidemment mobilisé au-delà de la rentrée scolaire prochaine afin de procéder à l'évaluation des propositions retenues et à leur réajustement.



Participation financière pour la scolarisation des enfants

Aide à l'ensemble des enfants scolarisés

Une aide financière est attribuée à tous les enfants scolarisés sur l'île de la maternelle au collège, école publique et privée. Elle s'élèvera pour l'année à venir à 50 652 euros et se décomposera ainsi :

- 50 euros par élève au titre de la participation aux frais pédagogiques

- 34 euros par élève au titre de la participation à l'achat des fournitures scolaires.

Dotations aux frais de fonctionnement des écoles privées primaires

Un contrat d'association lie la municipalité aux écoles privées primaires de l'île et à ce titre est allouée une aide aux frais de fonctionnement de ces écoles.

Elle sera pour l'année à venir d'un montant total de 81 827 euros soit 1 136,60 par élève de maternelle et de 295 euros par élève de primaire.

Pour rappel, ce montant est calculé selon le ratio suivant : coût de fonctionnement des écoles publiques divisé par le nombre d'enfants des écoles ce qui donne un coût par enfant.

Les accueils de loisirs cet été

Compte tenu des effets de la saisonnalité, les accueils de loisirs accueillent un nombre important d'enfants et d'adolescents pendant l'été.

Un large choix d'activités sera donc proposé et de nombreux camps seront organisés par les différents centres.

Partir et découvrir

Les Traîne-Bottes, s'installeront à Saint Pé de Bigorre pour un camp randonnée-spéléologie et sur la même période, les adolescents de l'Espace Jeunes pourront participer à un surf camp sur la côte basque. Les transports seront ainsi mutualisés, permettant une réduction des coûts.

Des camps multi-activités seront proposés dans la Vienne aux plus grands de la Baleine Bleue et aux plus jeunes de l'Espace Jeunes à Mervent en Vendée.

Enfin, grâce à l'association du service jeunesse à une maison de quartier de Cholet, des jeunes pourront participer au festival de Poupet et assister pour cette occasion au concert de Stromae.

Nouveautés d'accueil

Le transfert des Galopins et de la Baleine Bleue dans les locaux de l'ancienne école de St Sauveur a permis d'augmenter la capacité d'accueil et ce sont jusqu'à 72 enfants qui peuvent être accueillis et déjeuner sur place.

Les Baleine-Bottes, structure de transition entre la Baleine Bleue et les Traîne-Bottes, se retrouveront cette année aux Traîne-Bottes.

L'Espace Jeunes restera ouvert les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à 21h et les jeudis soirs jusqu'à 23h.

Les soirées « Just dance »

Soirées sans alcool ouvertes à tous (mineurs et jeunes majeurs) jusqu'à 1h du matin au Casino :

. 8, 15, 22 et 29 juillet,
. 5, 12 et 19 août.



Salle n°1 du complexe sportif : la parole aux usagers

Différents problèmes rendaient la salle n°1 du complexe sportif inutilisable pendant une grande partie de l'année. Un important programme de rénovation a donc été engagé autour de trois objectifs : la mise en place d'une isolation thermique performante, l'amélioration du confort acoustique, l'optimisation des éclairages.

Inaugurée à l'automne dernier, nous souhaitons à l'occasion de ce bulletin, donner la parole aux usagers afin qu'ils nous fassent part de leurs impressions.

Lionel Girard, vous êtes le coordinateur des activités au sein du complexe sportif. A ce titre, vous rencontrez l'ensemble des usagers. Quel est le sentiment général ?

C'est suffisamment rare pour le mentionner mais, selon la formule consacrée, ces travaux ont amené 100% d'utilisateurs satisfaits.

Quelles sont selon vous les améliorations majeures que ces travaux ont permis ?

Le travail d'isolation a rendu cette salle agréable même pendant les mois d'hiver. Le changement est tel que, cette année, nous n'avons pas eu les problèmes de condensation rencontrés jusque-là et l'isolation est tellement performante que nous n'aurons pas besoin de prévoir un système de chauffage.

Grégory Fagault, vous êtes quant à vous professeur d'Education Physique et Sportive au collège «Les Sicardières», et par là même un grand utilisateur, toute l'année, de la salle. Qu'est-ce qui a changé pour vous ?

Comme le disait Lionel, le bénéfice majeur de ces aménagements est la nette amélioration du confort. Un espace moins bruyant et où le bonnet n'est plus obligatoire pendant les mois d'hiver !

Cette amélioration des conditions de travail ont-elle eu un impact sur le choix des activités pratiquées ?

Oui, c'est certain. Cette année, j'ai pu programmer un cycle gymnique au cours de l'hiver ce qui jusque-là n'était pas possible. La condensation et le froid rendaient ces activités impossibles durant cette période.

Arthur Méchin, enfin, vous êtes un usager régulier de cette salle. Votre avis ?

Ce qu'ont souligné Lionel et Grégory est vrai. Le froid, l'humidité étaient plus que problématiques. Un autre point important est la réduction du bruit. La salle auparavant était faite de telle façon que tout résonnait, créant un brouhaha important. Aujourd'hui, on s'entend enfin!

Des souhaits particuliers pour la suite ?

Oui, que les travaux de la salle n°2 débentent !

Les tempêtes : révélatrices de vestiges

Les tempêtes de l'hiver dernier ont fortement endommagé le trait de côte. Parmi leurs nombreuses conséquences, des vestiges archéologiques ont été mis à jour.

Cimetière des noyés à la Gournaise

Trois nouveaux squelettes ont été découverts à la pointe de la Gournaise. Ils s'ajoutent à ceux retrouvés depuis plusieurs années sur le site validant l'existence d'un « cimetière des noyés », lieu, mentionné sur une carte de 1796, où les islais enterraient les noyés, victimes de naufrages sur la côte nord-ouest de l'île, la plus sujette à ce type d'accident.

La position de l'un de ces squelettes a permis de révéler une mise en terre à la va-vite dont les raisons sont quant à elles, pour l'instant, inexpliquées.

Une expertise a permis de dater ces corps comme appartenant aux XV^{ème}-XVI^{ème} siècles.



Le cimetière des noyés de la Gournaise

Paléosols au Ker Châlon

Le sable s'étant fortement retiré sur une partie de la plage du Ker Châlon, des paléosols, sols très anciens, ont été mis à jour révélant des structures en creux dont nous ignorons à l'heure actuelle la nature.

Des silex taillés, bris de céramique mais aussi des ossements d'animaux et du bois ont également été découverts dans ces sols dont les propriétés, similaires à celles de la tourbe, facilitent la conservation.

Une partie d'ossement est actuellement en cours de datation. Elle permettra de mieux orienter les recherches qui se poursuivront une fois les résultats connus.

L'ensemble du site a fait l'objet de relevés détaillés, dont un en trois dimensions, et d'un sondage afin de préciser les différentes unités stratigraphiques du sol.

Des sites aux typologies sensiblement identiques ont également été découverts cet hiver aux Sables d'Olonne mais aussi sur la côte sud de l'Angleterre.

Eglise de Saint-Sauveur : de nouvelles découvertes

Les travaux de restauration se poursuivent à l'église de Saint-Sauveur et désormais se concentrent particulièrement sur l'intérieur de l'édifice.

Dans la nef, les parquets ont été enlevés afin d'être remplacés. A cette occasion, différents éléments ont été mis à jour.

Au sol, sont présents en différents endroits des petits murets qui pourraient être les vestiges de l'ancienne nef axiale ou près de l'entrée, du baptistère. Des ossements humains, présents dans diverses parties, rappellent que pendant longtemps des fidèles ont été inhumés au sein des églises.

Des relevés précis ont été réalisés et transmis au Service Régional d'Archéologie

(SRA) complétant la base d'informations sur le site. Alors qu'il avait été prévu initialement la pose d'une chape, afin de préserver ces éléments, le nouveau parquet sera posé, comme à l'origine, sur des pilettes. Les bancs seront eux restaurés et conservés.

D'autre part, de nombreux petits objets ont également été découverts sur le sol. Glissant entre les lames du parquet, ils sont des témoignages de la vie quotidienne des fidèles : petits jouets, chapelets de toutes sortes et même une ancienne clé de l'église.

En septembre, débutera la dernière tranche des travaux, nous permettant d'espérer une réouverture au public pour Pâques 2015.



Objets retrouvés dans l'église de Saint-Sauveur

La chapelle du Calvaire, connue également sous le nom de chapelle du Père Montfort à Ker Chalon, a fait l'objet d'un ravalement intérieur et d'un traitement de ses boiseries. Ces travaux ont été réalisés par les chantiers collectifs accompagné d'un technicien du service patrimoine. Saluons la qualité des rénovations effectuées.

Recherche archéologique

Les fouilles Pointe de la Tranche menées entre 2010 et 2013 ont mis en évidence une occupation du site au Néolithique récent (3500-3100 av. J.-C.) et un type de structure monumentale, une entrée dite « en forme de pince de crabe » en bon état de conservation, ce qui constitue une découverte majeure puisque, jusque-là, il n'avait pas été observé ce genre d'aménagement dans cette partie de la France.

Le travail des archéologues va désormais se concentrer sur la pointe de Ker Daniau, zone qui présente les mêmes caractéristiques que la Pointe de la Tranche. Il permettra de découvrir si le même type d'aménagement y est présent. Les fouilles auront lieu du 11 au 29 août prochain et seront menées par Audrey Blanchard qui avait déjà réalisé celles Pointe de la Tranche.

La conférence sur le mégalithisme insulaire organisée le 23 avril dernier et animée par Annabelle Chauviteau du service Patrimoine, a connu un vif succès révélant un intérêt certain du grand public pour la recherche archéologique et la compréhension du patrimoine insulaire.



Système d'entrée
Fouilles à la Pointe de la Tranche

La Meule, village entre terre et mer

La proposition de réalisation d'un documentaire sur le village de La Meule, portée par l'association Oya-Films en partenariat avec la municipalité a été retenue par la région Pays de la Loire dans le cadre d'un appel à projet s'inscrivant dans son programme d'appropriation du patrimoine par les jeunes.

L'objectif soutenant le projet était double :

- Initier des jeunes de 15 à 30 ans à la réalisation d'un documentaire.
- Au travers, notamment, de témoignages réunis pour le documentaire, poursuivre le travail de collecte du patrimoine immatériel de l'île.

Après un appel à candidature d'abord sur l'île puis élargi au continent, huit stagiaires ont été sélectionnés, âgés de 17 à 27 ans, connaissant et entrete-

nant, pour leur majorité, des liens forts avec l'île. Encadrés, suivis et formés à la fois par Oya Films et le service Patrimoine, ils ont menés dix entretiens en avril dernier. Actuellement en cours de finalisation, le documentaire devrait être visible dans le courant du mois de juillet.

Les stagiaires ainsi que les membres du service Patrimoine et d'Oya-Films témoignent tous à l'issue de ce projet avoir été extrêmement touchés par l'aventure humaine qu'il a représenté pour chacun d'entre eux. Un grand merci aux personnes qui nous ont fait la gentillesse de nous accorder de leur temps pour nous raconter « leur Meule ».



Stagiaires et formateurs

Visites : une offre complète

Depuis plusieurs années maintenant, le service Patrimoine travaille à renforcer et diversifier son offre de visite.

Notons, pour cette saison, trois sorties nature : pêche à pied en famille et découverte de l'estran, découverte de la côte rocheuse et enfin découverte de la côte sableuse.

D'autre part, une seconde chasse aux trésors à destination des plus jeunes est également proposée pour une découverte ludique de Saint-Sauveur.

Des visites de village aux monuments en passant par les visites thématiques, nature, les animations en famille...vous trouverez sans nul doute votre bonheur parmi la quinzaine de propositions offertes par le service Patrimoine.

Le guide présentant l'ensemble des possibilités de visite est disponible à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la Mairie, au Service Patrimoine, chez les hébergeurs, commerçants...et sur le site www.mairie.ile-yeu.fr



Pêche à pied en famille et découverte de l'estran

Locaux de l'ancienne Poste : réhabilitation et aménagements

Il devenait nécessaire, face à la vétusté des locaux et aux conditions de travail des agents, de réaliser des travaux dans les locaux du service Patrimoine situés rue du Coin du Chat. Le lancement du chantier a été l'occasion de constater l'état très dégradé de la toiture. Il est donc apparu indispensable de changer l'ensemble de la charpente, chantier qui n'était pas initialement prévu.

Face à l'ampleur des rénovations à réaliser, le chantier a fait l'objet d'une réévaluation et d'un découpage en trois phases qui, ensemble, s'inscrivent dans une volonté d'amélioration des conditions d'accueil du public.

Réalisation de la première phase

La première validée par le conseil municipal s'attachera à la rénovation de la salle n°2 dédiée aux expositions : travaux d'isolation thermique et phonique (changement des ouvertures donnant sur la venelle, pose d'un parquet et d'une installation de chauffage au sol, habillage des murs et plafonds), réalisation de dispositifs d'accessibilité, mise en place d'un nouveau système d'accrochage plus performant pour les expositions et grâce au volume important sous les combles, création d'un étage où seront aménagés deux bureaux à destination des agents du service. L'enveloppe budgétaire de cette première phase est de 55 000 euros. Les travaux devraient s'achever pour l'été 2015.

Phases suivantes

La seconde tranche de travaux devrait poursuivre en priorité les aménagements liés à l'accessibilité en créant notamment des sanitaires adaptés. Un espace centre de ressources serait également créé, espace où pourront être consultés dans de bonnes conditions le fonds documentaire de plus en plus important du service patrimoine et le logiciel de recherche dédié à la généalogie sur l'île.

La troisième phase devrait concerner les locaux annexes, notamment la partie atelier ainsi que la partie logement.

Pendant les travaux, retrouvez le service Patrimoine au Pôle Economique, rue des Bossilles.

Rénovation du Ciné-Islais

Les travaux de rénovation du Ciné-Islais par le remplacement des sièges, du revêtement de sol et des éclairages de sécurité ont été réalisés du 17 au 28 mars derniers. Trois places ont également été aménagées pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

La procédure d'appel d'offres a permis de sélectionner une entreprise islaise, JD Espace Bois, pour leur mise en œuvre. Sur les 60 640 euros du coût de l'opération, nous avons bénéficié d'une aide importante, de 50 000 euros, du Centre National de Cinématographie.

Ces travaux nécessaires améliorent l'accueil et le confort des quelques 30 000 spectateurs qui fréquentent le cinéma tous les ans.

Aides aux associations

Les aides apportées par la municipalité aux associations de l'île sont de deux types :

- Les aides financières qui sont attribuées aux structures proposant des activités à l'année et des événements culturels hors saison contribuant à animer le lien social sur l'île.

- Les aides logistiques qui consistent en la mise à disposition de techniciens, de matériels, etc... Elles sont apportées tout au long de l'année et particulièrement sur les mois d'été.

L'enveloppe globale de ces aides est de 82 565 euros dont une part correspond aux subventions de la Région et dont la municipalité doit coordonner l'attribution.

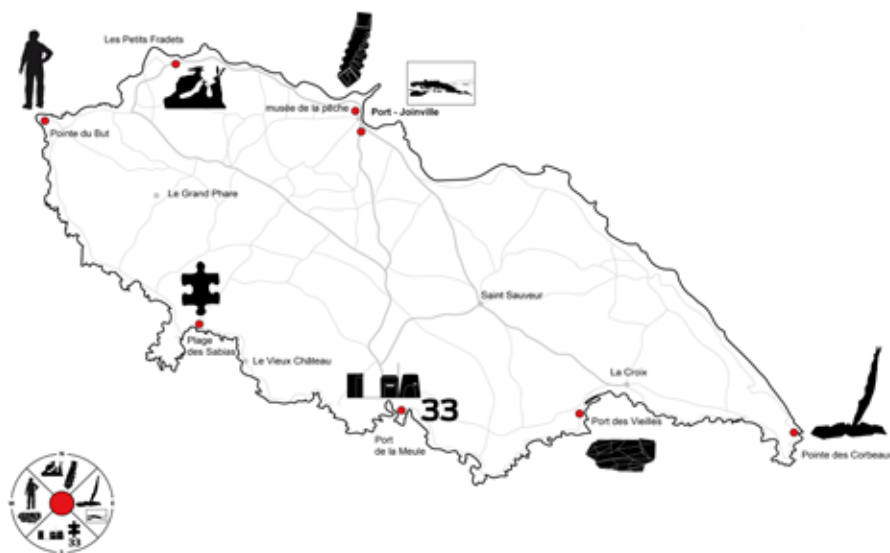
10 autour

Pendant huit mois, le collectif de plasticiens 10 autour, originaires de Nantes, Angers, Paris, est parti à la découverte de l'île et s'en est nourri.

Chacun, selon sa sensibilité, sa technique a produit une œuvre témoignant de cette rencontre. Les 10 créations sont donc visibles jusqu'à la fin du mois d'octobre tout autour de l'île (voir carte) : photographies « dos à la mer », sculptures, dessins, machine à nœuds, cabane éphémère... Partez à leur recherche et à leur découverte.

Les artistes ont expliqué leur travail aux publics scolaires et tenu pendant un mois un « Quartier Général » à l'ancienne Poste pour présenter leur démarche au grand public.

Ce projet a été entièrement financé avec le concours de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



L'aventure du Verger Patrimonial

Afin de garder trace de la réalisation du projet de verger patrimonial, de sa genèse aux actions qui y sont menées toute l'année, un film documentaire (2622€) de 40 minutes a été réalisé et cofinancé à hauteur de 874€ chacune

par les associations Yeu Demain, Oya-Films et la municipalité.

Il a été diffusé au Ciné-Islais en mai dernier et également auprès de l'ensemble des scolaires.

L'association Les Croqueurs de Pommes a, quant à elle, participé à la valorisation du projet.

Apprentis mis à l'honneur

Anthony Plessis, apprenti en CAP «Sanitaires - Plomberie» et Sylvio Taraud, apprenti en «CAP Electricité» dans la SARL L'île au Courant, ont participé au concours «Un des meilleurs apprentis de France».

Ils ont tous les deux gagné, dans leur catégorie, la médaille d'or au concours Départemental qui s'est déroulé en avril dernier au Bourg Sous La Roche et une seconde au concours Régional à Saint-Herblain le 17 mai dernier.

Ces apprentis ont participé au concours National le 26 juin à Bordeaux (à l'heure où nous imprimons, nous ne connaissons pas les résultats).



Sylvio Taraud



Anthony Plessis

Création de Jardins Familiaux

La commune, propriétaire de parcelles au sein du lotissement du Grand Chemin a souhaité en profiter pour aménager des espaces de jardinage.

Pensés comme des lieux de convivialité et de partage, ces parcelles font de 70 à 100 m². Elles sont destinées aux ha-

bitants du lotissement. Pour cela, il suffit d'en faire la demande en Mairie, le dossier passe ensuite devant la commission* qui donne son avis.

Des haies seront plantées pour délimiter les surfaces et une pompe solaire sera installée sur le puits attendant pour permettre l'arrosage des jardins.

Un règlement intérieur a été établi.

*Elle est constituée d'élus, d'agents municipaux et des représentants exploitant les parcelles.

Lotissement de Ker Pissot

Vendée Habitat vend 42 parcelles viabilisées, libres de constructeur de 233 à 532m².

Contact : 02.51.09.85.83
accession@vendeehabitat.fr



Les emplois saisonniers

Comme chaque année, la municipalité emploie un certain nombre de saisonniers pour diverses tâches afin de faire face à un surcroît de travail.

Ces emplois peuvent aller du mois d'avril au mois de novembre mais la majorité se concentre sur juillet et août.

Pour la saison 2014, 48 personnes sont répartis dans différents services comme le patrimoine, les structures jeunesse, le service accueil, la police municipale, les services techniques et le camping.

Noctambus

Le bus de nuit qui prolonge vos soirées aux dates suivantes :

- 13 juillet (fête Nationale)

- 27 juillet (fête de la Meule)
- 2 août (fête du Porc à Saint-Sauveur)
- 14 août

Renseignements : 02.51.37.13.93 ou 02.51.58.32.58

Elections 2014

Le 23 mars dernier a été élu le nouveau conseil municipal.

Sur 4236 inscrits, 2897 personnes sont venues voter (169 blancs ou nuls).

A été élu la liste «Une île, une équipe» à hauteur de 60,37% des voix. La liste «Yeu 2014» a obtenu 39,63% des voix.

Les élections européennes se sont déroulées le 25 mai 2014.

35,44% des électeurs se sont exprimés soit 1486 personnes sur 4193 électeurs.

Les résultats sont les suivants :

- Pour la France, agir en Europe : 21,95%
- Liste bleu marine - non à Bruxelles, oui à la France : 21,95%

- Liste Europe Ecologie : 12,63%
- Choisir Notre Europe : 12,28%
- UDI Modem Les Européens : 11,22%
- Debout la France ! Ni système, ni extrêmes : 6,42%
- Nouvelle Donne : 4,02%
- Front de gauche - Rompre avec l'austérité pour refonder l'Europe : 2,82%
- Nous citoyens : 1,76%
- Force vie : 1,2%
- Citoyens du vote blanc : 0,99%
- Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs : 0,92%
- Pour une Europe des travailleurs et des peuples, envoyons valser l'austérité et le Gouvernement : 0,42%
- Décroissance ouest : 0,35%
- Démocratie réelle : 0,28%

- Espéranto langue commune équitable pour l'Europe : 0,21%
- La France se réveille : 0,21%
- UPR ouest : 0,21%
- Nous te ferons Europe : 0,14%
- Communistes : 0
- Féministes pour une Europe solidaire : 0
- La Bretagne pour une Europe sociale - Breizhiz Dorn - Hadorn gant poblou Europa : 0
- Mouvement Socialiste Alternatif (MSA) : 0
- Parti fédéraliste Européen : 0
- Pour une France royale au coeur de l'Europe : 0

Devenez Consultant de Quartier

En tant que consultant de quartier, vous êtes l'intermédiaire privilégié entre les la Mairie et la population.

Porte-parole de votre voisinage, vous faites à ce titre remonter auprès de la municipalité les demandes ou petits problèmes de la vie quotidienne afin

d'améliorer le confort au sein de votre village.

Connaissant bien la réalité du secteur, vous êtes également consulté lors de l'élaboration de projets d'aménagement et des phases de bilan, d'ajustement de ces derniers.

Vous êtes résident insulaire et vous souhaitez participer à ce dispositif ? Plus de renseignements à l'accueil de la Mairie.

Gobelets réutilisables

Toujours dans sa politique de réduction des déchets et de propreté, la Mairie a mis en place un système de vente ou de location de gobelets réutilisables pour vos événements associatifs.

Ces gobelets sont soit vendus à 1€, soit loués à hauteur de 0,80€.

Une convention définit les modalités de prêt.

Renseignements au service Vie Associative au Casino rue Neptune, 02.51.26.05.72 - vie.associative@ile-yeu.fr



Logement

Un fichier conséquent de personnes à la recherche d'une location à l'année sur l'île a été constitué par les services de la Mairie.

Si vous êtes propriétaire et quel que soit le type de logement proposé, n'hésitez pas à contacter Céline Groisard au 02.51.59.49.54 qui pourra vous mettre

en relation avec ces personnes et ainsi faciliter la location de votre bien.

Ils vous informent

Union des Anciens Combattants

Cette année, la cérémonie du 8 mai était très particulière. En effet, la municipalité et l'association des Anciens Combattants ont souhaité qu'une plaque portant le nom des soldats Morts Pour la France de la guerre 39-45 soit réalisée.

Diverses recherches ont donc été réalisées auprès des instances nationales pour établir cette liste.

Cette plaque porte donc le nom de 18 personnes ainsi que des marins pêcheurs morts pour faits de guerre. Ils naviguaient alors sur «Le Trouvère» et «Le Virgo Veneranda».

Les morts d'Indochine y sont aussi inscrits.

Elle a été dévoilée par 2 anciens combattants : Jack Benoît et Pierre Ricolleau. Cette cérémonie a été très forte en émotion.



Amicale des Pompiers

Le 20 juin dernier, Monsieur Le Maire et Henri Arquillière ont remis la médaille de la Commune à Eric Faye pour son départ en retraite.

Eric Faye est arrivé comme chef de centre sur la commune en février 2009. Il avait auparavant été engagé volontaire dans la Marine Nationale. En 1980, il est entré comme sapeur pompier à Arpajon, puis en 1991, il a été nommé au centre de secours d'Igny (chef équipe adjoint au chef de centre) pour retourner à Arpajon en

1993 (chef d'équipe puis chef de garde). Il fera parti du centre de secours de Châlans en 2003 (chef de garde).

Eric Faye avait pour spécialité les risques chimiques. Sur l'île, il aura créé la section «Jeune Sapeur Pompier» en partenariat avec le Collège ND du Port. Il se sera aussi démené pour augmenter les effectifs du centre de secours.

Cette cérémonie aura permis à tous de saluer sa carrière et de lui souhaiter une agréable retraite.



Association Le Grand Festin

Le vendredi 11 avril 2014 s'est tenue, en présence d'élus, de membres d'autres associations et de particuliers une réunion pour créer une association : «Le Grand Festin».

L'objet de cette association est d'organiser, en hors saison, la manifestation « Le Grand Festin ». Celle-ci a pour but de :

- Promouvoir les produits de la mer autour de grillades et de chants de marins,
- Permettre les échanges avec les insulaires des îles du Ponant,
- Participer à l'activité économique de l'île

Après avoir élu le conseil d'administration, ont été élu à la majorité :

- Président : Henri Arquillière
- Vice-Président : Marc Jolivet,
- Trésorière : Simone Bernard
- Vice-Trésorier : Maurice Coustillères
- Secrétaire : Michelle Jarny

Nous retrouverons donc cet évènement le 4 octobre prochain sur le port.

Festival des Insulaires

Cette année, pas de festival Les Insulaires pour cause d'année électorale.

Néanmoins, le bureau de l'association du festival a réuni, à Hoëdic, les 21 et 22

mai derniers, les maires, les correspondants de chaque île et l'ensemble des partenaires afin de faire un bilan général de la manifestation et de réfléchir à son avenir.

La décision a donc été prise : le festival des Insulaires sera organisé à Hoëdic.

Bienvenue aux bébés

Novembre 2013

SAGOT Zacharie né le 09/11/2013 à Nantes de Pierre et de Emilie SAGE

SCHNEIDER Aymeric né le 14/11/2013 à Challans de Aurélien et de Aurore CELLE

JARNY Ema née le 15/11/2013 à Challans de Ludovic et de Marie VIAUD

CHAILLOU Luan né le 16/11/2013 à Challans de Axel et de Marine AUGEREAU

Décembre 2013

GUERINEAU Noa né le 09/12/2013 à Challans de Guillaume et de Pauline VIAUD

TARAUD Malone né le 10/12/2013 à Saint-Herblain de Régis et de Katia ORSONNEAU

DUPONT Charly né le 18/12/2013 à Challans de Olivier et de Silja PRENEY

Janvier 2014

ROUSSEL Robin né le 05/01/2014 à Saint-Herblain de Renaud et Carole KUGLER

Février 2014

GAILLARD Armel né le 09/02/2014 à Challans de David et Justine DRIN

GADAL Gabriel né le 16/02/2014 à Saint-Herblain de Olivier et Morgan TONNEL

BENETEAU Romane née le 26/02/2014 à Nantes de Aurélien et Aurélie SALOMON

Mars 2014

TURBÉ Maya née le 07/03/2014 à Challans de Jérôme et Claire TURBÉ

BERNARD Eloi né le 14/03/2014 à Challans de Mathieu et de Séverine ODÉON

VIAUD Rafaël né le 16/03/2014 à La Roche-sur-Yon de Olivier et de Adeline TRAINEAU



BAI-GOROPOADJAKOUO Enzo né le 22/03/2014 à Challans de Isabelle PHAROUC

Avril 2014

VINCENT Terry et Aaron nés le 20/04/2014 à L'Île d'Yeu de Antonio et Linda BERNARD

GUILLOM Marius né le 15/04/2014 à Rennes de Manuel et Nathalie Vallée

Vive les mariés

Décembre 2013

Le 21 décembre : JACQUEMAIN Vincent et HUMBERTCLAUDE Christelle

Le 26 décembre : PANNIER Philippe et ISUANI Yanina

Janvier 2014

Le 11 janvier : GROISARD Estelle et BOUHIER Miguel

Avril 2014

Le 12 avril : GITZ Anaïs et PIVETEAU Sylvain

Le 19 avril : LAFFONT Théophile et BESSEAU Charlotte

Le 19 avril : PIRLOT Stéphane et JOURDRAN Valérie

Mai 2014

Le 7 mai : PRUNARET Philippe et SCHUBNEL Dominique

Ils nous ont quittés

Octobre 2013

PLESSIS épouse VAUQUOY Marcelle (81 ans) le 30/10/2013 à La Roche-sur-Yon

Novembre 2013

MAURICE Veuve VIAUD Armande (81 ans) le 04/11/2013 à L'Île d'Yeu

MADORE veuve POHARDI Lucette (65 ans) le 10/11/2013 à L'Île d'Yeu

MAROT veuve BANNERIE Micheline (91 ans) le 20/11/2013 à L'Île d'Yeu

CARRE épouse NOURY Jacqueline (82 ans) le 27/11/2013 à L'Île d'Yeu

SALOMON Michel (88 ans) le 27/11/2013 à L'Île d'Yeu

BERNARD Gabriel (56 ans) le 28/11/2013 à L'Île d'Yeu

TURBE Charles (85 ans) le 29/11/2013 à Challans

Décembre 2013

LECLERCQ veuve ROY Paulette (80 ans) le 09/12/2013 à La Roche-sur-Yon

PATRY Jean-Michel (51 ans) le 12/12/2013 à L'Île d'Yeu

SEBILLE Isabelle (48 ans) le 14/12/2013 à Nantes

LE BORGNE veuve LE BRIS Anne (82 ans) le 15/12/2013 à Challans

BARBOTIN Roland (76 ans) le 16/12/2013 à L'Île d'Yeu

BENETEAU Eugène (78 ans) le 28/12/2013 à L'Île d'Yeu

BORNY Bernard (57 ans) le 29/12/2013 à L'Île d'Yeu

Janvier 2014

MARTIN veuve BURGAUD Antoinette (91 ans) le 7/01/2014 à L'Île d'Yeu

TURBE veuve RICOLLEAU Madeleine (78 ans) le 20/01/2014 à Challans

Février 2014

TURLONI Francesco (72 ans) le 01/02/2014 à Dijon

GAUBARD veuve GABILLEAU Joséphine (91 ans) le 4/02/2014 à L'Île d'Yeu

SAUVADET Myriam (50 ans) le 4/02/2014 à L'Île d'Yeu

LAURENT veuve BENETEAU Anita (71 ans) le 16/02/2014 à L'Île d'Yeu

Mars 2014

TARAUD Rémi (63 ans) le 03/03/2014 à L'Île d'Yeu

RICOLLEAU veuve DUFOUR Maria (96 ans) le 10/03/2014 à L'Île d'Yeu

MENER épouse ELARD Annick (85 ans) le 14/03/2014 à L'Île d'Yeu

DEMANGET épouse HOBMA Chantal (67 ans) le 17/03/2014 à L'Île d'Yeu

TURBÉ Henri (72 ans) le 21/03/2014 à L'Île d'Yeu

Avril 2014

SEMELIN veuve TURBÉ Martine (88 ans) le 04/04/2014 à L'Île d'Yeu

SALIOU René (89 ans) le 06/04/2014 à L'Île d'Yeu

TURBE René (74 ans) le 30/04/2014 à L'Île d'Yeu

Mai 2014

GODART Pierre (85 ans) le 02/05/2014 à Challans

GROMEZ Patrick (64 ans) le 04/05/2014 à L'Île d'Yeu

BESSONNET Clovis (79 ans) le 05/05/2014 à L'Île d'Yeu

VIAUD Veuve CHARUAU Françoise (89 ans) le 05/05/2014 à L'Île d'Yeu

MAURICE Veuve GROISARD Louise Anne (94 ans) le 07/05/2014 à L'Île d'Yeu

Agenda 2014 : second semestre

Les événements à ne pas manquer

Le traditionnel bal du 14 juillet se teintera cette année de cosmopolitisme puisque c'est l'artiste **DJClick**, achevant par cette soirée sa résidence d'artiste sur l'île, qui animera la soirée accompagnés de ses musiciens indiens et roumains. A ne pas manquer au Casino, **le 13 juillet**.



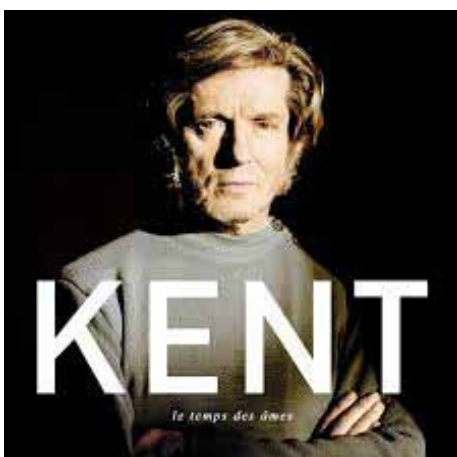
Le 6 septembre au Casino, découvrez la magie de **Sébastien Mossière** dans sa nouvelle pièce, *Magicien malgré lui*. Une comédie théâtrale à vivre en famille pour découvrir des tours de magie surprenants et originaux, du mime, de la grande illusion et évidemment plein de surprises.



Pascal Rousseau, équilibriste, nous présentera, accompagné par un multi-instrumentiste, son « **Mur de l'équilibre** », métaphore des obstacles de la vie, une création poignante, **le 27 septembre** au chapiteau de la Citadelle.



Le 11 octobre, **Kent**, chanteur des inoubliables Juste quelqu'un de bien ou encore J'aime un Pays, nous fera le plaisir d'une escale à l'île d'Yeu en nous faisant partager les morceaux de son dernier album, *Le Temps des Ames*. Un grand moment de chanson et de poésie.



Une soirée punk-rock, **le 15 novembre**, avec le groupe **Les Sales Majestés**.



Le 22 novembre, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, « **La Fleur au Fusil** » spectacle inspiré des lettres de poilus sera joué au Casino. Un acteur seul en scène donne vie à des témoignages du quotidien de ces soldats : des instants de fraternité à la tragédie des fusillés pour l'exemple.

